



Bnp prévoyance prelevée sans contrat

Par **marie**, le **29/09/2012 à 18:47**

Bonjour, rnde depuis 1993 la BNP prélève une Prévoyance que je n'ai jamais eu de contrat; je me suis aperçu il y a qq mois ; j'ai posé la question et la personne qui suit mon compte dit ne pas savoir , mais en attendant m'a proposé de clôturer; est ce normal? il faut que je sache et qu'ils me rembourse. rnrnmerci de me répondre rnrnmarie

Par **chaber**, le **30/09/2012 à 16:27**

bonjour rnrndans un premier temps vous envoyez à la banque une LRAR demandant copie du contrat correspondant au prélèvement.

Par **marie**, le **30/09/2012 à 20:10**

merci , dès demain j'envoi une LRAR. rnrnmarie